quoique j'entends dire que tu es un assassin je suis sûre que ce n'est pas vrai.

» Je finis ma lettre en t'embrassant,

» Ta fille qui t'aime, » SIDONIE.»

» P.-S. — Tu ne nous dis pas comment va la jambe. Pourvu que tu ne sois pas estropié. Prends courage, on ne t'abandonne pas »

Le pourvoi de Vaillant. — Le procès

Paris, 2 janvier. — Vaillant a signé ce matin son pourvoi en cassation contre l'arrêt de la chambre des mises en accusation qui le renvoie devant la cour d'assises.

Ce pourvoi a été reçu dans la matinée par M. Horoch, le greffier criminel de la cour d'appel, qui s'était transporté à la prison de la Santé.

Ce pourvoi va être transmis sans retard à la Cour de cassation. Il sera examiné dans l'audience de jeudi par la chambre criminelle.

Paris, 2 janvier. — Il se confirme que la cour de cassation peut rendre son arrêt jeudi pour le pourvoi de Vaillant et si, comme tout le fait prévoir, ses moyens de cassation ne sont pas admis, le procès Vaillant peut venir devant les assises vendredi 5 janvier.

Il paraît que M. l'avocat général Bulot sera remplacé au siège du ministère public par son chef hiérarchique M. le procureur général Bertrand.

Un attentat à Angoulême

Angoulême, 2 janvier. — Avant-hier soir, un attentat a été commis dans la papeterie Lescalier appartenant à la société coopérative dont M. Laroche-Joubert, député, est gérant en chef.

Vers huit heures, un tube métallique rempli de clous et chargé avec de la poudre de mine, qu'on avait déposé sur la cuve à colle, a fait explosion, brisant seulement quelques vitres. Prévenus le lendemain, le préfet, le parquet et la gendarmerie, accompagnés de M. Laroche-Joubert, se sont rendus sur les lieux pour commencer une enquête.

Toute idée de crime anarchiste semble devoir être écartée. Il semble qu'on se trouve en présence d'une vengeance d'un ouvrier.

Il y a trois semaines, à la suite de lettres de menaces renouvelées, une tentative d'incendie avait été commise dans l'usine.

Un commissaire de police assailli par des anarchistes

Paris, 2 janvier. — M. Pelaton, commissaire de police d'Asnières, accompagné d'un agent, a été attaqué ce soir près du pont d'Asnières par une bande d'individus qui ont déchargé sur lui leurs revolvers aux cris de: Vive l'anarchie! Vive Ravachol!

Les agresseurs ont ensuite pris la fuite.

M. Pelaton a eu son pardessus traversé par une balle.

Le complot des anarchistes en Espagne

Barcelone, 2 janvier. — Les autorités tiennent tous les fils du complot anarchiste et n'ignorent aucun détail des projets qui avaient été préparés.

Tous les conjurés sont arrêtés et ont fait l'aveu de leur culpabilité; seulement ils s'acharnent à désigner comme l'exécuteur du plan arrêté et de l'attentat commis un individu qui serait en fuite et qu'on croit être un personnage imaginaire.

Aussi, l'instruction se poursuit-elle avec la plus grande activité mais il ne sera pas possible néanmoins de faire passer les accusés en jugement avant le mois de mars.

Les anarchistes espagnols — Traitements rigoureux

Paris, 2 janvier.— La *Libre Parole* a eu communication d'une lettre d'Espagne, d'après laquelle les anarchistes, récemment arrêtés, étaient victimes des traitements les plus rigoureux.

A Valence, 46 d'entre eux auraient été bâtonnés à la prison San-Gregorio; un serait mort sous les coups.

Il convient d'ajouter que cette lettre émane d'un anarchiste français et doit par suite n'être accueillie que sous toutes réserves.

LES SOCIALISTES

LES DIFFÉRENTES ECOLES ET DOCTRINES

Les députés socialistes. — Le Parti ouvrier. — Guesdistes, possibilistes, blanquistes, révisionnistes et indépendants. — L'action socialiste à la Chambre.

La formation d'un groupe de cinquante députés socialistes, les débats qui ont marqué la session extraordinaire de la Chambre et les discours qui ont été prononcés, au cours de ces débats, par MM. Jaurès, Ernest Roche et Millerand, ont marqué l'entrée officielle du socialisme dans l'assemblée législative.

Nombreuses sont en ce moment les différentes fractions ou écoles socialistes qui rivalisent entre elles de propagande et d'activité. On peut cependant ramener à cinq principaux les partis socialistes actuellement existants : 1° le parti ouvrier ; 2° le parti possibiliste ; 3° le parti blanquiste ; 4° le parti des républicains socialistes; 5° le parti des socialistes révisionnistes.

Le parti ouvrier proprement dit — appelé aussi parti marxiste ou parti guesdiste, parce qu'il professe les théories collectivistes de Karl Marx et de M. Jules Guesde et que son chef incontesté est le député de Roubaix — date de 1879. C'est au congrès ouvrier national de Marseille, le 31 octobre 1879, que les socialistes français résolurent de se constituer « sur le terrain de classe » ou « parti politique distinct ». Cette décision y fut prise sur l'inspiration de M. Jules Guesde, qui, fondateur du journal l'*Egalité*, depuis son retour d'exil menait dans son organe une active campagne dans le sens collectiviste.

Le programme du parti ouvrier, adopté par le congrès de Marseille et définitivement ratifié par le congrès du Havre (1880), est le programme du collectivisme révolutionnaire, qui comporte comme moyen la lutte de classe et comme but « l'expropriation politique et économique de la bourgeoisie capitaliste et la socialisation des moyens de production ». C'est là aussi le programme de la démocratie socialiste allemande et des partis ouvriers belge, italien, espagnol et anglais.

ALLIANCE INTERNATIONALE

Le parti ouvrier est, d'ailleurs, internationaliste; il affirme la nécessité de l'alliance internationale des prolétaires comme seul moyen de lutte efficace contre le capitalisme, et son conseil national est en relations suivies avec le conseil général du parti ouvrier belge, avec le comité directeur de la démocratie socialiste allemande etc.

Le parti ouvrier compte en ce moment environ 1200 syndicats, fédérations ou groupes socialistes adhérents. Il tient chaque année, un congrès national, dans lequel sont prises les résolutions concernant la tactique et l'administration intérieure et où est élu le conseil national du parti. Ce conseil national est une assemblée de onze membres, servant de lien entre tous les comités et syndicats affiliés au parti et chargé de prendre, d'un congrès à l'autre, les décisions courantes.

Les statistiques publiées par le conseil national, il résulte que le parti ouvrier a groupé, aux élections municipales de 1892, 180.000 suffrages. Le parti s'est comparé de quarante municipalités, parmi lesquelles celles de Marseille, Roubaix, Narbonne, La Ciotat, Montluçon, Commentry, Carmaux, Bézenet, etc.

LES CHEFS DU PARTI

Aux dernières élections législatives, il a présenté cent et quelques candidats, dont une vingtaine environ ont été élus : MM. Guesde, Chauvin, Jourde, Jaurès, Antide Boyer, Sauvaget, Couturier, Thivrier, Pierre Vaux, etc. Le total des voix recueillies le 20 août s'élève à trois cent mille.

Les principaux militants et orateurs du parti ouvrier marxiste — indépendamment de M. Jules Guesde qui en est le théoricien et des députés du parti — sont : M. Paul Lafargue, le gendre de Marx, l'ancien député de Lille; M. Gabriel Deville, le traducteur du *Capital*, de Marx; M. Dereure, ancien membre de la Commune et ancien condamné à mort de mai 1871; M. Zévaès, le fondateur des groupes d'étudiants collectivistes; MM. Roussel et Prévost, qui ont une influence considérable à la Bourse du travail et dans les milieux corporatifs.

Le parti ouvrier dispose d'une vingtaine de journaux hebdomadaires : le *Socialiste*, organe officiel et central du parti; le *Réveil ouvrier*, de Calais; le *Travailleur*, de Lille; le *Socialiste picard*, d'Amiens; le *Socialiste troyen*, le *Réveil social*, de Castres; l'*Avenir sociale*, de Dijon; le *Tocsin*, de Commentry; la *Question sociale*, de Bordeaux; la *République sociale*, de Narbonne; le *Réveil*, du Havre, etc. Il a, en outre, une revue mensuelle de cent vingt pages, l'*Ère nouvelle*.

LES POSSIBILISTES

Le parti ouvrier marxiste-guesdiste domine surtout en province; il a ses places fortes dans le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, la Seine-Inférieure, l'Aube, l'Allier, le Tarn, l'Hérault, la Gironde, le Rhône, les Bouches-du-Rhône, la Loire-Inférieure, etc. Le parti ouvrier possibiliste, au contraire, n'existe point en province; il n'a que quelques positions à Paris.

Le parti possibiliste est né d'une scission avec le parti guesdiste, scission qui eut lieu au congrès de Saint-Etienne en 1882; il fut fondé par MM. Paul Brousse, Lavy, Allemane, Chabert, qui avaient été exécutés par les marxistes et exclus du parti ouvrier.

Il y a deux ans le parti possibiliste s'est divisé à son tour et, depuis on distingue : d'une part, les broussistes, d'autre part les allemanistes. Il a quelques élus au conseil municipal de Paris et à la Chambre : MM. Lavy, Prudent-Dervillers, députés ; Pican et Blondeau, conseillers municipaux, pour les broussistes ; MM. Fabérot, Dejante, Avez, Groussier, députés; Weber, Faillet, Chaussé et Berthaut, conseillers municipaux, pour les allemanistes.

Le *Prolétaire* est le journal de M. Brousse ; le *Parti ouvrier*, celui de M. Allemane.

Les deux fractions possibilistes ont groupé, aux élections législatives dernières, 50.000 suffrages.

LES BLANQUISTES

Le parti blanquiste — comme le parti possibiliste — n'existe guère qu'à Paris; il a cependant quelques adhérents dans le Cher.

Représenté par le *Comité révolutionnaire central* et par le journal hebdomadaire le *Parti socialiste*, les blanquistes sont surtout des hommes de traditions, fidèles au souvenir et à la tactique du vieux révolutionnaire Auguste Blanqui. A l'inverse des membres du parti ouvrier, qui s'intitulent collectivistes, ils revendiquent l'épithète de « communistes ». On lit, d'ailleurs, dans une déclaration qu'ils ont publiée l'an dernier : « Le Comité révolutionnaire central est athée, matérialiste, transformiste, républicain, communiste, révolutionnaire et internationaliste » (*sic.*)

Les blanquistes ont quatre élus à la Chambre : MM. Edouard Vaillant, ancien membre de la Commune, ingénieur civil, docteur ès-sciences, docteur ès-médecine, le chef du parti; Chauvière; Walter, ancien maire de Saint Ouen, et Baudin, « le général des grèves ». Ils disposent dans le département de la Seine, d'une douzaine de mille de suffrages et dans le Cher de sept ou huit milliers.

LE PARTI RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

Le parti républicain socialiste, qui s'intitule volontiers aussi « parti socialiste indépendant » est, à vrai dire, tout nouveau. Il est formé surtout des anciennes troupes radicales passées au socialisme, à la suite de M. Millerand. C'est une sorte d'intermédiaire entre les autres fractions socialistes qui se proclament révolutionnaires et le parti radical.

L'organe de ce parti est la *Petite République*, l'ancienne *Petite République française*, fondée par Gambetta. Les membres principaux en sont : MM. Millerand, Marcel Sembat, René Viviani, Hovelacque, Alphonse Humbert, Paschal Grousset.

A ce parti l'on peut rattacher certains anciens boulangistes qui s'intitulent « socialistes revisionnistes », comme MM. Pierre Richard, Le Senne, Goussot, Castelin, Paulin Méry.

Telles sont actuellement, à Paris et en province, les forces dont dispose le parti socialiste.

NOUVELLES DU JOUR

La mise en liberté de M. Ducret

Paris, 2 janvier. — L'ordre de mettre en liberté M. Ducret a été donné aujourd'hui au directeur de la prison de Sainte-Pélagie. L'accomplissement des formalités relatives à l'exonération de l'amende et des frais de justice dus par M. Ducret avait seul retardé la libération de ce dernier. Le receveur des amendes ayant annulé l'opposition qu'il avait faite, le directeur de la *Cocarde* a été mis en liberté cet après-midi.

Paris, 2 janvier. — M. Edouard Ducret a été remis en liberté hier à 5 heures.

Il est assez bien portant mais un peu amaigri et fatigué.

Dans une entrevue qu'il a eue à la *Libre Parole*, il a dit qu'il avait été victime d'une odieuse machination.

« J'ai, dit-il, employé mes loisirs forcés à étudier la liste des hommes qui ont dirigé toute l'affaire. Je suis persuadé, en outre, que Arton n'a pas fabriqué lui-même les faux papiers. Les résultats de mes observations feront l'objet d'un livre, aujourd'hui terminé et qui verra prochainement le jour. »

Bruit de la prochaine dissolution du conseil municipal de Marseille

Paris, 2 janvier. — Le bruit court que le gouvernement serait décidé à dissoudre le conseil municipal de Marseille.

Un emprunt d'un milliard

Paris, 2 janvier. — Le *Courrier du Soir* signale pour mémoire un bruit qui a circulé aujourd'hui en bourse et d'après lequel le ministre des finances préparerait concurremment avec la conversion un emprunt d'un milliard.

L'organe officieux dit que cette opération n'a jamais été envisagée dans le conseil du gouvernement.

Il ajoute cependant qu'au premier aspect le budget de 1895 se présente dans des conditions qui permettent de prévoir qu'il ne sera pas bouclé facilement.

Le président du Sénat. M. Challemel-Lacour ne serait pas réélu

Paris, 2 janvier. — A plusieurs reprises nous avons signalé l'insuffisance de M. Challemel-Lacour comme président du Sénat et nous avons relevé à son actif un certain nombre d'incorrections qui avaient mécontenté la plus grande partie de ses collègues.

La veille même de la clôture nous avons dû enregistrer une véritable gaffe commise par M. Challemel-Lacour qui ayant escamoté un vote à devant les protestations unanimes du Sénat fait amende honorable mais avec une morgue et une insolence telles que dans les couloirs on ne cachait pas que le président du Sénat n'était pas à sa place et qu'on lui cherchait presqu'ouvertement un successeur.

S'il faut en croire le *Courrier du Soir*, nos prévisions pourraient bien se réaliser mardi prochain.

Ce journal dit en effet que d'après un bruit accrédité dans le monde parlementaire la réélection de M. Challemel-Lacour au fauteuil présidentiel du Sénat ne serait rien moins que certaine.

On ne cite encore le nom d'aucun concurrent, mais on paraît convaincu que des compétitions se feront jour avec de sérieuses chances de succès, abstraction faite de l'hypothèse où le mandat sénatorial de M. Challemel-Lacour ne serait pas renouvelé par les électeurs des Bouches-du-Rhône.

Toujours Cornélius Herz

Bournemouth, 2 janvier. — Les amis du docteur Herz font remarquer que les médecins continuent à déclarer que leur malade, ne peut quitter Tankerville hôtel pour aller comparaître devant le tribunal des extraditions.

A remarquer que le 14 janvier prochain, il y aura un an que le docteur Herz est en état d'arrestation sans jugement et sans même que la validité du mandat d'extradition ait été établie. Ses amis font une campagne pour apporter aux formalités de l'extradition les modifications législatives applicables rétroactivement au docteur Herz.

Un naufrage. — Deux victimes

Brest, 2 janvier. — Le lougre de Saint-Vaast allant à Brest a fait naufrage près des îles Glénans. Deux matelots ont été sauvés.

Mort de froid

Loches, 2 janvier. — La neige a fait son apparition dans la contrée après des froids très vifs.

Le cantonnier de la commune de Villedemain a été trouvé mort de froid sur la route.

Graves excès en Sicile

Palerme, 2 janvier. — L'agitation continue. Dans plusieurs communes les populations ont protesté contre la perception des droits d'octroi.

A Pietrapezia et à Campobelle di Mazzara, l'attitude violente de la foule a obligé les troupes à intervenir.

Palerme, 2 janvier. — Dans un manifeste qu'il adresse aux habitants de la Sicile, le général Nerra di Lavriano, qui vient de prendre le commandement en chef des troupes, dit que le gouvernement fait appel au concours de tous les citoyens pour assurer le retour du calme. Le manifeste se termine ainsi :

« Nous avons fait tous ensemble l'Italie avec la glorieuse dynastie de la loi. C'est à vous, Siciliens, de l'assurer sur des bases inébranlables et desquelles dépend la félicité du peuple. »

Palerme, 2 janvier. — Hier, de graves désordres ont éclaté à Pietra-Perzia. Plusieurs bureaux publics et des maisons privées ont été incendiés. Une collision a eu lieu entre la foule et la troupe.

A Mazzara, la foule a envahi les bureaux du cadastre de la perception des taxes communales et a brûlé les registres.

Après avoir cherché à envahir la prison, les émeutiers ont cherché à incendier la maison communale et les bâtiments voisins.

A Bellemonte, une manifestation s'est produite contre l'octroi.

A Campobello, la municipalité et le bureau de perception ont été incendiés.

Dans quatre autres localités, les manifestations ont pu être dissoutes convenablement.

Rome, 2 janvier. — Le conseil des ministres convoqué spécialement s'est occupé exclusivement des affaires de Sicile ou la situation s'aggrave de jour en jour.

Le conseil a reconnu la nécessité d'une répression plus vigoureuse et a décidé la dissolution immédiate de nombreux conseils communaux.

Le voyage de M. Crispi à Palerme a dû être ajourné.

Arrestation d'un anarchiste à Montpellier

Montpellier, 2 janvier. — Dans la soirée, le service de la sûreté a arrêté rue de la Rochelle un anarchiste espagnol nommé Hermer Geldo Voltas Melico, âgé de 29 ans, ancien gérant du journal anarchiste *La Revanche* se publiant à Reuss (Espagne).

Cet individu qui paraît être gravement compromis dans les derniers attentats d'Espagne, était en traitement à l'hôpital de Narbonne. Se voyant recherché, il le quitta furtivement pour se réfugier à Montpellier.

Brûlée vive. — L'incendie de la rue Baudin, à Paris

Paris, 2 janvier. — Un incendie, dont la cause n'est pas encore connue, s'est déclaré ce matin, vers 9 heures, au sixième étage de l'immeuble portant le n° 27 de la rue Baudin, dans une chambre occupée par Mme Hezelot, âgée de 60 ans.

Le sinistre a pris en peu de temps des proportions assez graves. Mme Hezelot, suffoquée par la fumée, ne put gagner la porte et tomba bientôt sans connaissance sur le parquet.

Les pompiers du poste de la rue Blanche, appelés aussitôt, se rendirent maîtres de l'incendie au bout d'une heure d'efforts.

Le cadavre de Mme Hazelot a été retrouvé entièrement carbonisé près de la porte.

M. Benezech, commissaire de police, a envoyé le corps à la Morgue. Tout le mobilier de la victime a été entièrement brûlé. Les dégâts, qui paraissent assez importants ne sont pas encore évalués.

Le choléra à Saint-Pétersbourg

Saint Pétersbourg, 2 janvier. — Le choléra a fait son apparition dans plusieurs écoles recevant des pensionnaires. L'école de filles de l'Empereur-Nicolas a été licenciée hier.

Un drame terrible

New-York, 2 janvier. — Les journaux de New-York racontent qu'un habitant d'Omaha, John Cummings, a, étant ivre, renversé une lampe à pétrole, puis il empêcha sa famille de fuir devant l'incendie qui se déclarait.

Il a péri dans les flammes, ainsi que sa femme, son enfant et sa belle-mère, c'est à peine si on a retrouvé quelques restes des cadavres affreusement carbonisés.

Arton à Paris

Paris, 2 janvier. — La *Patrie* prétend qu'Arton a été vu à Paris vendredi dernier par quelqu'un qui le connaît particulièrement et qui a publié une brochure révélatrice sur son compte qui n'est point encore oubliée.

Arton, revêtu d'un gros pardessus de fourrure, se trouvait vendredi matin à la gare du chemin de fer de Saint-Mandé, attendant le passage du train de Paris.

Au Conseil des ministres

Paris, 2 janvier. — Les ministres se sont réunis, ce matin, à l'Elysée sous la présidence de M. Carnot.

LES ANARCHISTES

M. Raynal a rendu compte des perquisitions et arrestations provisoires opérées, hier, à Paris et dans les départements.

Le ministre de l'intérieur a demandé aux préfets de lui faire tenir des rapports qui établiront la valeur des papiers et des documents saisis.

Ce n'est qu'à ce moment que l'on pourra rechercher si, comme la loi des associations de malfaiteurs récemment votée l'a prévu, il y a entente ou concert entre les divers individus chez lesquels la justice a perquisitionné dans la journée du 1er janvier.

LE TRANSPORT DES BLÉS

MM. Jonnart, et Viger ont donné des renseignements sur les mesures étudiées dans l'intérêt des producteurs de blés et viticulteurs. Le Conseil a invité M. Jonnart à lui faire ses propositions en ce qui concerne les abaissements de tarifs, consentis par les Compagnies d'Orléans du Midi et de Paris-Lyon-Méditerranée, et qui attendent l'homologation.

Le ministre soumettra à un prochain conseil ses résolutions définitives; il va presser les comités qui, sur cette question, doivent lui adresser les rapports sur lesquels le comité consultatif des chemins de fer a appelé à donner son avis.

LE BUDGET DE 1895

Enfin, les ministres se sont longuement entretenus de la préparation du budget de 1895. M. Burdeau a exposé que l'établissement de ce budget était des plus difficiles et qu'il fallait prévoir un gros déficit.

Le ministre des finances a insisté très vivement auprès de tous ses collègues, notamment auprès du ministre de la guerre et du ministre de la marine pour que des réductions importantes soient apportées aux chapitres de ces deux budgets.

Le cours d'Elysée Reclus à l'Université de Bruxelles

Bruxelles, 2 janvier. — Le conseil d'administration de l'Université vient de décider l'ajournement du cours de géographie comparée que devait commencer Elysée Reclus. Cette décision a été prise à une grande majorité.

Le Saint Siège et la France

Rome, 2 janvier. — M. de Navenne, chargé d'affaires de France auprès du Saint-Siège, a présenté ses hommages au souverain pontife. Le Pape paraissait jouir d'une excellente santé ; il a dit qu'il était heureux de voir la France prendre une part de plus en plus grande dans les conseils de l'Europe.

Le Saint-Père s'est flatté de l'espoir que le gouvernement de la République ne refuserait pas d'accorder aux catholiques les garanties dont ils ont besoin.

Mort de Mlle Balhaut

Paris, 2 janvier. — Mlle Balhaut, fille de l'ancien ministre, est morte ce matin, à cinq heures. Ses derniers moments ont été déchirants : la mère d'une enfant n'a cessé d'appeler son père, actuellement à la maison d'arrêt de *Poissy*.

La question du Touat

Alger, 2 janvier. — A l'occasion des réceptions du 1er janvier, M. Cambon, parlant du Touat, a donné à entendre que si cette année l'armée n'avait pas trouvé de lauriers à moissonner, ce n'était que partie remise, à moins qu'on ne réussisse à remplacer par l'action du temps les résultats que la force nous donnerait immédiatement.

Une bombe pour rire

Troyes, 2 janvier. — On a placé sur un escalier, rue Robert, une boîte en fer blanc ayant renfermé un homard, laquelle était soigneusement ammaillotée de papier rose. Une mèche allumée en émergeait fichée dans le tuyau d'une superbe pipe « schokint » dont le foyer reposait moelleusement sur un lit d'amidon qui simulait la poudre chloratée.

Ladite bombe portait : « Le compagnon Vaillant à signor Raphaël Bodière ». Deux cartes de visite émanant de personnages occupant à Troyes une situation en vue se trouvaient dans le paquet. L'une de celles-ci était décorée au verso de cet avis : « N'employez que la bombe à renversement la *Terrible*, Paul Reclus, fabricant à Paris. Avis important pour éviter la contrefaçon : Exiger les noms en toutes lettres. »

Les Italiens en France

San-Remo, 2 janvier. — Les autorités de quelques localités frontières ont fait placarder des affiches pour prévenir les ouvriers italiens qui voudraient se rendre en France pour chercher du travail, qu'ils doivent s'abstenir d'y aller, dans leur intérêt personnel, puisqu'aucune sécurité ne les garantit contre la haine des Français.

Les frères Rorique

Les frères Rorique condamnés à mort par le tribunal maritime de Brest auraient un autre nom. Ils appartiendraient à une excellente famille de Belgique et leur mère habiterait les environs d'Ostende. Ils ont fait connaître leur véritable identité dans leur recours en grâce. Ils ont également révélé leur nom au préfet maritime.

Ils auraient pris le nom de Rorique pour s'engager dans la marine anglaise. L'aîné des deux frères a un brevet d'officier de marine du commerce.

Les deux frères qui ont mené une existence vagabonde, prétendent avoir à leur actif de nombreux sauvetages. Alexandre, l'aîné, aurait été blessé en sauvant le trois-mâts norvégien *Pieter* et le gouvernement belge leur aurait aussi remis la croix à cette occasion.

Les Rorique prétendent que les Canaques qu'on les accuse d'avoir assassinés, se portent très bien.

La situation en Allemagne

Londres, 2 janvier — On demande de Berlin au *Times* qu'à en juger par l'horizon politique, la situation de l'Empire d'Allemagne sera aussi mauvaise pour 1894 que celle de 1893.

Agitation en Turquie

Constantinople, 2 janvier. — Une grande effervescence règne chez les musulmans de Damas à propos de la reconstruction de la mosquée dont l'incendie a été faussement attribué aux chrétiens.

Plusieurs chrétiens ont été maltraités; des Européens ont été insultés. Il y a une grande fermentation dans le centre arménien d'Erzeroum. Les Turcs émigrent en grand nombre vers Tobat, Yusgat et Angora.

La révolution au Brésil

New-York, 2 janvier. — Le correspondant du *Hérald* à Montevideo télégraphie, que l'amiral de Mello, commandant la flotte brésilienne insurgée, a été grièvement blessé et qu'il va se rendre à Montevideo pour se faire soigner. Il aurait reçu un éclat d'obus au moment où le navire qu'il montait quittait la rade de Rio.

Nous publions cette dépêche avec les réserves qu'elle comporte.

Un théâtre incendié aux Etats Unis

Boston, 2 janvier. — Un incendie a détruit cette nuit le théâtre du Globe.

Les dégâts dépasseraient un million de dollars.

La municipalité socialiste de Roubaix

Sous ce titre, le *Journal des Débats* publie une correspondance de Roubaix, que nous reproduisons *in extenso* :

« Roubaix, le 1er janvier.

» Les Conseils municipaux socialistes de Saint-Denis et de Saint-Ouen, doivent à leur proximité de Paris, une célébrité que seuls les discours les plus incohérents du citoyen Pillot, et les motions les plus révolutionnaires du maire Guinot, auraient été impuissants à leur obtenir. Mais il ne semble pas, jusqu'ici du moins, que les délibérations de ces Conseils et les actes de ces municipalités aient témoigné du moindre esprit de suite, et aient tendu à l'application sérieuse et intégrale du parti socialiste.

LE PROGRAMME DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

» J'ai eu dernièrement sous les yeux le programme sur lequel le Conseil municipal actuel de Roubaix, tout entier socialiste, a été élu. Il comprend, entre autres articles :

» Article premier. La création de cantines scolaires où les enfants trouveront à prix réduits ou gratuitement, un repas de viande entre la classe du matin et celle du soir, et, deux fois par an, à l'entrée de l'hiver et à celle de l'été une distribution de chaussures et de vêtements.

» Art. 2. L'introduction dans le cahier des charges, pour les travaux de la Ville, de clauses réduisant à huit heures la journée de travail, garantissant un minimum de salaire, déterminé par le Conseil, d'accord avec les corporations et interdisant le marchandage, aboli par un décret-loi de 1848. L'organisation d'un service d'inspection chargé de veiller à l'exécution de ces clauses.

» Art. 3. Création d'une Bourse de Travail confiée à l'administration des syndicats ouvriers et des groupes corporatifs.

» Art. 4. Suppression des taxes d'octroi sur les denrées alimentaires.

» L'article 5 est relatif à l'impôt progressif sur les loyers, comportant l'exemption pour les petits loyers, de toute cote mobilière et personnelle; à l'assainissement, aux frais des propriétaires des logements insalubres, et à l'imposition des terrains non bâtis, proportionnellement à leur valeur vénale, et des locaux non loués, proportionnellement à leur valeur locative.

» Art. 6. Placement par les municipalités et les Bourses du travail ou les syndicats et retrait des autorisations aux placeurs.

» Art. 7. Création de maternités et d'asiles pour les vieillards et les invalides du travail. Institution d'asiles de nuit.

» Art. 8. Organisation d'un service gratuit de médecine et d'un service de pharmacie à prix réduits.

» L'article 9 a trait à la création de bains et de lavoirs gratuits et l'article 10 à la création de sanatorium pour les enfants de la classe ouvrière.

» Art. 11. Création d'un service de consultations judiciaires gratuites pour les litiges intéressant les ouvriers.

» Art. 12. Rétribution des fonctions municipales au taux maximum des salaires ouvriers, à l'effet de ne pas exclure de l'administration de la commune une classe entière de citoyens, la plus nombreuse, celle qui n'a que son travail pour vivre.

» L'article 13 vise la rétribution des prud'hommes ouvriers; enfin, l'article 14 promet la publication d'un bulletin municipal officiel et l'affichage des décisions prises par le Conseil.

» Voilà, n'est-il pas vrai ? un ensemble de réformes très complet, sinon très rationnel. Il était donc intéressant de savoir si les candidats qui avaient signé ce programme l'avaient appliqué et les résultats qu'avait pu donner jusqu'ici, au point de vue financier, cette application.

LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE

» Avant d'entreprendre cette étude, il convient d'établir quelle est la situation financière actuelle de la ville et ce qu'elle était auparavant. Il n'est évidemment pas de meilleur critérium de la prospérité d'une cité et de la sagesse de son administration que son budget.

» A première vue, cette épreuve semble tout en faveur de la municipalité actuelle : l'exercice courant donnera un excédent de 200,000 à 400,000 fr. Par ce temps de déficit, ces chiffres ont leur éloquence.

» Mais — il y a un mais — ce n'est pas à l'habile administration des socialistes maintenant au pouvoir qu'il convient d'attribuer le mérite de cette situation si prospère.

» Elle a d'autres causes, dont les principales sont :

» 1° Un reliquat de 446,000 fr. laissé en caisse par l'ancienne municipalité républicaine.

» 2° La prospérité constante et progressive de Roubaix. Cette année, en effet, on n'a heureusement eu à enregistrer aucun chômage de quelque importance. On conçoit que, dans ces conditions, l'octroi ait donné des recettes inespérées.

» 3° Pour la même raison, le « conditionnement » (établissement municipal où les négociants font sécher les laines, avant de les vendre aux fabricants, pour l'en débarrasser de l'eau qu'elles peuvent contenir) a rapporté à la commune 60.000 fr. de plus que l'an dernier.

» 4° L'établissement de nouvelles taxes, notamment sur les matériaux de construction, les eaux minérales, les huîtres, le gibier, les fromages, etc.

» 5° La transformation de « l'abonnement » des brasseurs en exercice direct fait par les agents de l'administration municipale, ce qui a donné un excédent de plus de 100,000 fr. sur les recettes de l'année précédente :

» 6° Enfin, l'abaissement de la subvention au Bureau de bienfaisance. Cette subvention qui, sous l'ancienne administration municipale était de 320,000 fr. a été abaissée l'an dernier à 250,000 francs et cette année à 200,000 francs.

» Il convient toutefois, pour être impartial, de reconnaître que le Conseil actuel a supprimé la surtaxe des droits d'octroi sur les vins, qui rapportait à la Ville environ 60,000 francs.

» La situation financière de la ville est donc infiniment moins brillante qu'en 1891, surtout si l'on tient compte de la prospérité constante de Roubaix pendant la présente année. Ce sont les villes industrielles comme celle-ci qui justifient surtout le dicton : « Quand le bâtiment va, tout va. » Or, à Roubaix, le bâtiment va. Cette ville française pourrait être américaine. Comme les nouvelles cités des Etats-Unis, elle grandit chaque jour et sa population augmente presque à vue d'œil. C'est ainsi qu'il y a cinquante ans, Roubaix ne comptait pas 20,000 habitants ; elle en a 120,000 aujourd'hui. On a calculé qu'à chaque nouveau recensement, sa population s'était accrue d'un dixième.

» Eh bien ! dans cette ville si prospère, l'année 1893 est considérée comme particulièrement heureuse ; c'est donc combien les présentes circonstances sont favorables à la gestion de la municipalité socialiste.

» Mais, qu'une stagnation ou une simple diminution du mouvement commercial se produise, et l'excédent d'aujourd'hui aura tôt fait de se transformer en déficit, surtout si le Conseil actuel tente de mettre à exécution son programme. Heureusement, les villes sont nombreuses, et le citoyen, qu'elles soit en la personne du préfet, les oblige, lorsqu'elles ont une administration trop dispendieuse à « faire grand », comme paraît l'être celle de Roubaix, à mettre un peu d'eau dans le vin de leurs promesses électorales. Et peut-être, en leur for intérieur, M. le maire et MM. les adjoints ne seraient-ils pas fâchés de se voir refuser l'homologation de certaines dépenses, en faveur desquelles ils se seraient prononcés au Conseil.

» Mais n'étant pas, et pour cause, dans le secret des dieux — il ne m'est permis de faire à ce sujet que des suppositions, à vrai dire assez généralement répandues.

M. LE MAIRE CARRETTE

» M. le maire m'a fait le grand honneur de me recevoir en son cabinet municipal.

» J'avais en vain tenté de le rencontrer préalablement à l'*Economie sociale*. L'*Economie sociale* n'est pas, comme vous pourriez le penser, le titre d'une revue ou d'un journal, même hebdomadaire. C'est l'enseigne à laquelle le citoyen cabaretier-maire débite de la bière à deux sous la chope.

» Quelques mètres plus loin, dans la même rue, vous êtes invinciblement attiré par cette autre enseigne aux sollicitations de laquelle les électeurs du citoyen cabaretier-premier adjoint Achille Lepers, ne doivent pas pouvoir résister : *A la brasserie du peuple*.

» J'avoue que pour ma part, je préfère l'appellation qu'a choisie le tenancier d'un estaminet placé en face de l'Hôtel-Dieu de la ville; sa philosophie bonne enfant vaut bien ce titre de l' « Economie sociale », qui est presque une invitation à ne pas entrer, car la meilleure économie n'est elle pas celle qu'on fait en n'allant pas au cabaret?

» L'enseigne de mon cabaret voisin de l'Hôtel-Dieu est un peu plus longue, mais elle dit bien ce qu'elle veut dire.

« On est mieux ici qu'en face »

» Voilà qui est clair et précis et qui ne demande pas de connaissances philosophiques bien grandes pour être compris de tous.

» Maintenant, vous pourrez vous demander pourquoi le Conseil municipal a choisi ses principaux représentants parmi des cabaretiers. Il lui aurait été difficile de faire autrement, car sur 36 membres dont il se compose, on ne compte pas moins de 28 membres de cette corporation. Roubaix en possède d'ailleurs environ 3.000, c'est-à-dire un cabaret pour 40 habitants.

» Mais je reviens à l'audience qu'a bien voulu m'accorder M. le maire. Je m'empresse de déclarer qu'il a su personnellement s'attirer, depuis qu'il occupe ces délicates fonctions, la sympathie générale, l'affabilité qu'il apporte dans ses rapports avec tous. S'il prend parfois des mesures qui soient de nature à soulever les protestations de ses adversaires politiques, M. le maire y met du moins des formes. On ne saurait trouver combien le contribuable est reconnaissant à l'administration qui l'impose avec fermeté, mais bienveillance. Primer sans faire crier, n'est-ce pas là le grand art?

» Le citoyen Carrette n'est pas expansif, — il ne l'a pas été avec moi, du moins, et je reconnais que, si j'avais été à sa place et qu'il eût été à la mienne, j'aurais agi de même.

» D'ailleurs, par tempérament, il doit se tenir d'ordinaire sur la défensive. Grand, blond, rasé, sans âge, pouvant avoir quarante ans, pouvant aussi bien en avoir cinquante, la parole un peu traînante, des yeux très mobiles et qu'il n'est pas aisé de fixer derrière les lunettes qui les abritent, tel est le maire de Roubaix.

» Ce qu'il m'a dit, je vous l'écrirai dans une prochaine lettre: car ses réponses sont trop liées aux diverses questions que je me propose d'y examiner, pour que je puisse les en disjoindre. « J. R. ».

Situation météorologique. — Roubaix, 3 janv. — Hauteur barométrique 767 Température : A sept heures du matin 8 degrés au-dessous de zéro
A une heure du soir 4 degré au-dessous de zéro
A cinq heures du soir 5 degrés au-dessous de zéro

L'étoile du Congo n'est pas près de pâlir,
Ses rivaux aveugles vont-ils me démentir ?

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Une messe de prémices. — Mardi, à dix heures, en l'église Saint-Martin, M. l'abbé Jourdin, prêtre nouvellement ordonné, célébrait sa messe de prémices. Ses heureux parents et les membres de sa famille qui partageaient leur bonheur avaient pris place dans le chœur. Les stalles étaient occupées par un nombreux clergé à la tête duquel on remarquait Mgr Baunard, recteur de l'Institut catholique de Lille, et M. le chanoine Chabé, principal du Collège Notre-Dame-des-Victoires.

M. le chanoine Bertaux, doyen de Saint-Martin, assistait le jeune prêtre dans la célébration des saints mystères. Un chœur habilement dirigé, a exécuté avec un ensemble parfait, une messe en musique.

Après l'évangile, le R. P. Prieur des Dominicains de Lille a prononcé une remarquable allocution. Dans un langage plein de distinction, de chaleur et de poésie, l'orateur a d'abord félicité les parents du nouveau ministre de Dieu, M. le Doyen de la paroisse, et les nombreux assistants qui prenaient part à cette touchante fête. Il a ensuite, sous une forme saisissante, expliqué à son jeune confrère dans le sacerdoce, les détails de la mission du prêtre qu'il a poétiquement comparé à l'agriculteur qui laboure, sème et récolte. Il lui a mont